

des **DÉLIBÉRATIONS**--oOo-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2024070 de la **COMMUNE de PÉROUGES****Séance du 14 octobre 2024****Nombre de membres****Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice :** 15**Présents :** 11**Votants :** 14**Date de la convocation**

07/10/2024

Date d'affichage

07/10/2024

L'an deux mil vingt-quatre et les quatorze octobre à 18h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Jean-Luc VIBERT, Gilberto GRECO, Christelle MORTEL, Gérard FLEJOU, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Philippe LAMBERT, Eric MEUNIER, Paul VERNAY, Frédéric MALBOS,

Absents excusés : Mme Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Mme Christelle MORTEL

Mr Alain MORGILLO donne pouvoir à Mr Gilberto GRECO

Mr Paul SAISSET donne pouvoir à Mr Eric MEUNIER

Mme Maryvonne HERRENKNECHT

Objet de la Délibération :**SALON DES MAIRES**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal le déplacement de 4 élus au salon des maires à Paris le 19-20-21 novembre 2024.

Elle décrit le programme de ces trois jours et les frais engagés.

Elle demande que tous les frais de déplacements, hébergements soient pris en charge financièrement par la Mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour, 2 abstentions:

✓ **ACCEPTE** que la mairie prenne en charge tous les frais engagés pour le salon des Maires à Paris

✓ **AUTORISE** Madame le Maire, à signer toutes les pièces relatives au présent dossier.

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

